

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication O L D S M O B I L E	Type Cutlass Salon modèle 3AK57	Fiche d'homologation N° CH 0337 36
--	--	------------------------------------	---------------------------------------

Constructeur OLDSMOBILE DIVISION OF GENERAL MOTORS CORPORATION, Lansing (USA)  
 Identification "Cutlass 3AK57" et "CH 0337 36" sur la plaquette du constructeur  
"3K57K.." devant le No du châssis  
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise  
 Ident. du moteur "K" à gauche, à l'avant, sur le bloc-moteur, près de la pompe à eau (frappé par l'importateur  
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 3K57K5M191526 Signes fixes dans code du type 3AK57 / 3K57K..

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement arrière  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR=à exp.interne  
avec assistance par dépression  
AV = soupape de dosage, AR = limiteur  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion intern, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression: lampe-témoin combinée

Moteur	OLDSMOBILE	Type	K
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Retroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	103,5	Course	85,98
Cylindrée	5735	CV-impôt	29,21
Puissance en CV	170 SAE-net	à t/min	3800
Bruit	78	dB/A à t/min	3800
Silencieux	2 = 255x210x90 / 540x290x120 mm		
Mesure des gaz	OCE= 1,0 % à 600 t/min / ECE 15 *)		
Déparasitage	OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D		

**Carrosserie** limousine (coupé)  
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseur intérieur + gauche  
 Cale - Attelage -  
 Antivol verrouillage de la direction + de la boîte c.v.  
 Nombre de places 1 5 av. 2 centre ar. 3  
 Dimensions  
 Longueur int. 5377 Empattements 2845  
 Largeur 1949  
 Hauteur 1400 Voie av. 1552 ar. 1542  
 Porte à faux lat. 1142 Voies av. - ar. -  
 av. 1142 ar. -  
 ar. 1390 Braquage g. 12100 d. 11600  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1110	830	1940
Charge utile	110	240	350
Poids total	1220	1070	2290
Garantie fabr.			2396
Dimens. pneus	GR 78-15	GR 78-15	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	4 ou 6 / 1,8	4 ou 6 / 1,8	
Charge pour V max	1300	1300	selon la marque, minimum 183 km/h
Garantie poids remorquable avec frein			907
Poids garanti sur le toit			90 (\$)
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			183 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

§) Equipement

Feux de route HCR H4 (E)

Feux de croisement HCR H4 (E)

Feux de position GUIDE 3A2 SAE IP 75

Feux rouges 74 GUIDE 3A2 SAE (2) I (2) S (2) T 5/18 W

Feux stop id.

Clignoteurs av GUIDE 3A2 SAE IP | AV=GM 3A4 ar voir feux rouges

Catadioptres av | AV + AR ar GUIDE 3A SAE A 74

Feux de gabarit av | AR=GM 3A2 4ar

Feux complément.

Eclairage plaque 1 / au centre, en haut, dans le pare-chocs

Essuie-glace 2 / balais avec 66As lave-glace

Avertisseurs DELCO REMY 9000283/9000284

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque et type OLDSMOBILE Cutlass Salon

Homologation N° CH 0337 36

Carrosserie limousine

Places total 5 avant 2

Poids à vide 1940 Carburant B

Charge utile - CV-impôt 29,21

Poids total 2396 Cylindrée 5735

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure des pneus : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- Variante de pneus : AR 78 - 15, AV= 1430 (1,8) / AR= 1430 (1,8), V-max selon la marque, minimum 183 km/h } voies  
 GR 70 HR 15, 1230 (2,0) 1230 (2,0), V-max 210 km/h } inchangées  
 FR 78 - 15 1270 (2,0) 1270 (2,0), V-max selon la marque, minimum 183 km/h }

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E)
- feux de position : les ampoules de couleur orange sont remplacées par des blanches
- feux rouges/stop/clignoteurs AR : les ampoules d'origine sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 watts (la puissance des ampoules doit être marquée)

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit = 90 kg.

Remplace FH CH 0337 36 du 06.01.75  
 La figurine d'origine sur le capot  
 du moteur est admise  
 (27.03.75)

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 06.01.75